

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Déclaration de Maladie

M22- 0026475

199047

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 70011 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)

Nom & Prénom : AMELLAH Saida

Autre : Retraité

Date de naissance : 11/11/1964

J144

Adresse : 238 lot laimoun CASA

Tél. : 06 61 33 98 50 Total des frais engagés : 476,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/03/2024

Nom et prénom du malade : ANELLAH SAIDA Age : 60 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : Arthralgies

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 15 MAR 2024

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 15/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/03/24	G		300,22	Docteur KHALIL MOHAMED MÉDECINE GÉNÉRALE ACUPUNCTURE Rue Ksidi Al Achebar Béni Mellal Maroc Casablanca Tél : 052 11 11 11

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr BEN ABDIA KHALIL Pharmacie Al Asalam 32 Rue Ksidi Al Achebar Casablanca Tél : 052 11 11 11	9/03/24	176,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Khalil Mohamed.

DIPLOME DE LA FACULTÉ DE  
MEDECINE DE PEKIN  
Laureat de la faculté de Médecine  
Traditionnelle chinoise de Pékin  
ACUPUNCTURE  
MEDECINE GENERALE

Rue kaid Al Achetar Résidence Ribh  
3<sup>eme</sup> Etage - Porte A - Maârif  
Tél.: 05 22 23 00 09 / 05 22 25 87 56  
Aut. N° 8059  
CASABLANCA

# الدكتور خليل محمد

خريج كلية الطب بيكين  
خريج معهد الطب التقليدي الصيني بيكين  
الوخز بالإبر

## الطب العام

زنقة القائد الأشتر إقامة باب أ - المعاريف الطابق الثالث

Tél.: 05 22 23 00 09 / 05 22 25 87 56

رخصة رقم 8059

الدار البيضاء

Casablanca, le ..... 09/03/24 ..... الدار البيضاء، في

نـ ئـ اـ نـ عـ لـ لـ اـ هـ سـ اـ حـ

176,90

- Haut fort

1 gélule x 2g, pendant 15j



Dr. KHALIL MOHAMED  
MEDECINE GÉNÉRALE  
ACUPUNCTURE  
Rue Kaid Al Achetar Résidence Ribh  
Maârif Casablanca  
Tél.: 05 22 23 00 09

Honart®  
Curcumine  
Exsudat de Bambou

CA 400  
EXP. : 01/27  
176,90 DH